

ici, il était une fois...

Visé

ville de



Le cœur de Visé bat au rythme des fêtes de fin d'année

La Ville s'illumine de lumières et s'anime pour les fêtes de fin d'année. L'atmosphère des fêtes envahit les rues, les vitrines, les restaurants...

Vivez une expérience attrayante dans une ambiance propice pour se promener et faire son shopping en toute sérénité : vous trouverez certainement le cadeau idéal à offrir pour les fêtes.

Tout au long du mois de décembre différentes activités sont proposées* :

- le Cloître en fête, le samedi 11 et le dimanche 12 décembre ;
- le Village de Noël au pied de la Collégiale, du 14 au 24 décembre ;
- la Corrida de Noël, le 17 décembre (inscriptions sur le site www.chronorace.be dès le 27 novembre ou vous pouvez vous inscrire sur place chez Alain Afflelou, place de la Collégiale 11 ou au Ravito Café Vélo, allée Verte 37).

Et aussi un grand concours de fin d'année du 1er décembre au 15 janvier avec à la clé la possibilité de remporter un véhicule électrique AMI, des chèques commerces et des lots offerts par les commerçants. Le tirage se déroulera le 17 janvier 2022. Procurez-vous auprès des commerces une carte de participation, remplissez-la avec les 6 cachets de commerces différents, complétez avec vos coordonnées et puis déposez la dans l'une des trois urnes situées dans les magasins Ben's et Color Code ainsi qu'au guichet du service Culture au Centre culturel.

*Les mesures covid en vigueur à la date des événements seront d'application



Josée VIELLEVOYE, auteure



À 76 ans, la visétoise Josée VIELLEVOYE publie son huitième roman. Cette auteure aux multiples talents a écrit son premier livre en 2000 et poursuit sa route comme

écrivain en explorant les impressions en marge du temps dans ce recueil qui s'intitule "Sur les chemins", publié aux éditions L'Harmattan.

Cet ouvrage a vu le jour au début de la crise sanitaire. Josée VIELLEVOYE y insufflé un esprit "guerrier" et ses impressions sont parcourues par un sentiment de révolte, de résilience mais aussi d'espoir. Un livre à découvrir. Disponible dans le réseau des bibliothèques de Visé et à L'Oiseau Lire.

L'auteure sera présente le dimanche 28 novembre à la Grange d'Isabelle et Vincent, rue de la Cour de Justice, 15 à Richelle, entrée gratuite mais réservation souhaitée par e-mail vielevoyejosée@gmail.com ou Gsm : 0494 64 0121



COVID19 - vaccination et troisième dose « le retour »

Fin octobre 2021, le bus de vaccination s'est arrêté à Visé. Nous avons vu votre engouement et ce fut une très belle réussite ! Continuons comme cela avec le retour du bus ces 29 et 30 novembre 2021 sur la Place Reine Astrid de 9h à 19h.

Pour une première dose :

- Les premières doses pour les enfants de 12 à 16 ans avec la présence d'un tuteur légal.
- Les premières doses pour toutes personnes seules à partir de 16 ans.

Pour une deuxième dose :

- Toute personne ayant reçu sa première dose de Pfizer depuis plus de trois semaines ou ayant reçu sa première dose d'Astrazeneca ou de Janssen depuis plus de 4 mois.

Pour une troisième dose :

- Les personnes (tous âges) présentant une convocation

Sans convocation :

- Toutes les personnes de plus de 80 ans ayant reçu leur deuxième dose depuis plus de 4 semaines
- Les personnes de plus de 65 ans totalement vaccinées (deux doses) avant le 8 juin en Pfizer ou totalement vaccinées avant le 8 septembre en Astrazeneca (deux doses) et Janssen (une dose)

Les dates en Basse-Meuse sont les suivantes :

- 29 et 30/11 : Vaccimobile (bus), Place Reine Astrid à 4600 Visé
- 01/12 : Vaccimobile (bus) à Herstal (parking de la piscine communale, Rue Large Voie 74 à 4040 Herstal)
- 02, 03 et 04/12 : Salle polyvalente, Ateliers du Château, Place Jean Hubin à 4680 Oupeye..

Nous vous encourageons à vous y rendre car c'est ensemble que nous arriverons à vaincre la maladie !



Conseil Communal des Enfants de Visé

Le lundi 18 octobre dernier avait lieu le Prestation de Serment des 13 nouveaux « jeunes Conseillers » élus par les enfants des écoles de toute l'entité. Ils rejoignent ainsi les Jeunes Conseillers déjà en place depuis un an et vont s'atteler tous ensemble à échanger leurs idées, mettre en place des projets pour les enfants et faire part de leur vision aux élus adultes dans le but de représenter tous les jeunes et de s'impliquer à leur manière dans le « vie publique ».

Les enfants choisissent des thèmes qui leur sont chers parmi lesquels on retrouve souvent la préservation de la nature, la propreté dans la ville, la mobilité douce, la sécurité routière, mais également les activités et espaces ludiques pour les enfants ou encore l'entraide entre les générations ou le partage avec les plus démunis...

Ils vont alors choisir ensemble de réaliser quelques projets qui vont les occuper durant tout leur mandat de 2 ans.

Les Nouveaux Conseillers :



De gauche à droite : Cassandra Garnier le Bihan – Tom Ruwet – Loucas Boulton – Augustin de Belair – Mark Stepanov – Maxime Thys – Farah Lachgar – Aleyna Halacoglu – Islam Lebeau – Iris Etienne – Léa De Sutter – Evgenia Rineau – Elisa Borsu.

Les Conseillers qui entament leur seconde année de mandat :



De gauche à droite : Enzo Dortu Ernotte – Félix Wagelmans – Hugo Deprez – Timéa Bodson – June Knops – Mohamed Amine Souissi – Abdelmajid Bougrine – Clara Puraye. (absents lors de la Prestation : Pierre Bechet – Umüt Ada)



Journée de l'arbre Samedi 27 novembre 2021

A l'occasion de la journée de l'arbre, plusieurs essences d'arbres et arbustes seront distribués aux citoyens par le Service des Plantations de la Ville. Cette distribution

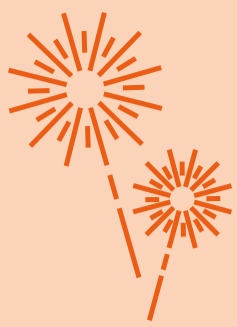


est prévue **le samedi 27 novembre 2021 de 10h à 13h, à l'échevinat des travaux, Rue de Mons, 11 à Visé (attention parking obligatoire rue de Berneau au hall omnisport, fléchage prévu le long des tribunes pour accéder à l'échevinat).**

Vous pourrez découvrir une exposition sur les arbres de notre commune et sur le Plan Communal de Développement de la Nature. Un atelier de création de nichoir à oiseaux vous sera également proposé gratuitement.

Respect des mesures Covid en vigueur au moment de l'événement !

Pour tout renseignement et information sur cet événement, veuillez contacter le Service Environnement de la Ville de Visé au 04/ 374 84 93. Cette année, l'aune est mis à l'honneur ! L'aune est l'arbre emblématique des zones humides.



Fêtes et feux d'artifice

Le passage à l'an neuf s'accompagne souvent de pétards, de fusées et autres feux d'artifice. Il est utile de rappeler que les feux d'artifice doivent être utilisés avec prudence.

Quelques conseils pour éviter les accidents :

- L'âge légal d'achat dépend du type et de la puissance des pétards utilisés : soit 12 ans, soit 16 ans soit 18 ans.
- Acheter vos feux d'artifice dans un magasin spécialisé
- N'achetez que des produits marqués CE et adaptés à votre âge.
- Le maximum autorisé à l'achat est de 1 kg de matière pyrotechnique.
- Si vous achetez vos feux d'artifice via internet, faites bien attention à ce que vous achetez et sachez que l'envoi de feux d'artifice par voie postale et service de colis est interdit.

Pour le tir :

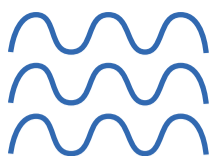
- Le tir ou l'usage d'artifices de joies et d'artifices explosifs sur le territoire de la Commune de Visé est autorisé **uniquement** durant les réveillons de fin d'année aux dates et heures suivantes :
du 24 décembre 2021 à 20h au 25 décembre 2021 à 03h, et du 31 décembre 2021 à 20h au 01 janvier 2022 à 03h.
- Choisissez une zone bien dégagée et sèche, se trouvant loin des habitations et des véhicules.
- En cas de vent fort, attendez qu'il faiblisse et reportez le tir.
- Mettez les animaux en lieu sûr : les chiens et les chevaux, notamment, ont peur du bruit des feux d'artifice et peuvent paniquer.
- Veillez à ce que les spectateurs restent à bonne distance du tir.
- Lisez d'abord les instructions pour bien connaître le fonctionnement du feu d'artifice.
- Stabilisez les fusées solidement et verticalement et allumez à l'aide d'un brin allumeur. Dès qu'une mèche est allumée, éloignez-vous le plus vite possible.
- Des feux d'artifice n'ont pas fonctionné ? Restez à distance au moins 30 minutes avant d'y retourner et n'essayez jamais de rallumer une mèche.
- Après les explosions, éteignez les résidus incandescents, nettoyez la zone de tir.

En cas d'accident et/ou de brûlures graves :

- Faites couler abondamment de l'eau claire et fraîche sur les zones brûlées, pendant au moins 20 minutes. N'appliquez pas d'onguents et autres produits de ce type sur les brûlures.
- Appelez immédiatement les secours au **numéro des urgences 112**.

Plus d'informations sur www.meilleursfeux.be

Source : SPF Economie – site : www.meilleursfeux.be



Remboursement sur la consommation d'eau

Le Collège Echevinal attire l'attention des intéressés sur la possibilité d'obtenir une intervention de la Ville de Visé de **18,00 € par an** sur la consommation d'eau alimentaire.

Le remboursement sera octroyé aux personnes isolées et aux familles dont l'ensemble des revenus annuels ne dépassent pas **15.000 euros, augmentés de 1500 euros par enfant à charge avec un maximum de 4 enfants**.

L'avertissement Extrait de Rôle sera demandé obligatoirement ainsi que la preuve du paiement de la dernière facture.

Ces demandes sont à introduire à l'Echevinat de la Vie Sociale, rue des Béguines, 7 à 4600 Visé **du lundi au vendredi de 9h à 12h à partir du 8 novembre 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021**.

Pour les personnes à mobilité réduite, vous pouvez contacter les Assistantes Sociales au **04 374 85 77** tous les jours **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h**.



Visite du consul général de Turquie à Visé

Monsieur Umut DENIZ est le consul général de Turquie en Belgique.

L'ambassadeur s'occupe des relations bilatérales entre les états et un consul (général) gère les personnes qui sont originaires de son pays et qui peuvent éprouver des difficultés. La communauté belgo-turque de Belgique a commencé à se former avec les accords de 1964 entre les deux gouvernements car la Belgique avait besoin de main d'œuvre pour ses industries. On estime actuellement à 300.000 le nombre de personnes constituant cette communauté en Belgique, dont 25 % en Wallonie.

A Visé, surtout à Cheratte, nous avons une communauté forte d'environ 1.500 personnes, ce qui représente un fort pourcentage de la population totale de notre commune. Ces personnes ont le plus souvent la double nationalité belge et turque. Le consul général de Turquie, en résidence à Bruxelles, a effectué une visite à l'hôtel de Ville pour converser avec l'autorité communale de l'intégration progressive et nécessaire de cette communauté dans la société belge, surtout pour les nouvelles générations, à travers les associations de jeunesse et les études. Le consul général a conversé à l'hôtel de Ville pendant deux heures avant de se rendre à Cheratte Bas.



ACTION RADON 2021 : dépistage du radon dans les maisons

Le Service Environnement de la Ville de Visé vous rappelle que l'Action Radon 2021 a débuté le 1^{er} octobre 2021 et se termine le 31 décembre 2021.

Cette action vous permet d'acquérir un **détecteur radon au prix de 15 €** (au lieu de 30€) afin de savoir si votre habitation est exposée.

Le radon est un gaz radioactif, formé par décroissance de l'uranium présent dans le sol et les roches. En Belgique, il se retrouve dans le sous-sol en quantités variables selon les caractéristiques géologiques. Depuis

le sous-sol, il peut s'infiltrer dans les bâtiments. Lors de l'inhalation, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui peut les endommager.



Vous pouvez télécharger le formulaire de commande sur le site internet : <https://www.actionradon.be/home> Vous trouverez de plus amples informations sur le site de la Province de Liège (<https://www.provincedeliege.be/fr/node/9850>), ainsi que sur le site de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (<https://afcn.fgov.be/fr>).



8,6 hectares d'éco-pâturage sur le site du Triligiport

Dans le cadre d'un programme d'intégration environnementale mené par le Service Public de Wallonie (SPW), plus de 40 hectares de la zone portuaire de Liège -Triligiport sont consacrés à la biodiversité. Le Port autonome de Liège, gestionnaire de la zone économique, soutient cette initiative favorable à la préservation de l'environnement.

Le Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction de Liège (DNF) encadre une convention de pâturage avec un « consortium d'éleveurs » représenté par l'asbl Luscinia Nature.

Une quarantaine de moutons et quelques vaches Highlands occupent 8,6 hectares du site du Triligiport dédié à l'éco-pâturage depuis le 23 octobre. Ces nouveaux locataires assureront le désherbage des terrains de manière naturelle y compris sur certaines parties abruptes.

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. Il s'agit aussi une solution adéquate pour limiter la prolifération des renouées du Japon. L'objectif de cet éco-pâturage est de maintenir et de restaurer les habitats favorables à plusieurs espèces rares de milieux ouverts et de zones humides.

Source : Communiqué de presse du 22 octobre 2021 de Wallonie Service Public, SPW





Culture

Théâtre

26 & 27/11 20h15

28/11 16h00

& DU 2 AU 4/12 20h15

Petit théâtre sans importance

de Gildas Bourdet

par Les Tréteaux de Viosaz

Salle des Tréteaux

Infos-billetterie - 0478 84 08 74

treteauxdeviosaz@gmail.com

www.treteauxdeviosaz.com



VENDREDI 10/11 20h30

La Fille qui chantait la nuit

avec Anna Renouprez et le Trio Maulus



DIMANCHE 12/12 16h00

Ni oui, ni non, bien au contraire

Spectacle pour enfants

à partir de 4 ans

Goûter et visite du Père Noël !

SAMEDI 18/12 20h30

Le Grand Voyage par la Cie Saltaris

Musique du monde

avec Aurélie Goudaer,

Monique Gelders et Virginie Pierre



MERCREDI 22/12 15h00

Piccola Tosca

Opéra de Puccini adapté

en conte pour petits et grands !

Interprétation : Philippe Bonhomme

Salle des Tréteaux

Infos-billetterie :

04 374 85 50

www.les-treteaux.be

Cloître du Centre Culturel

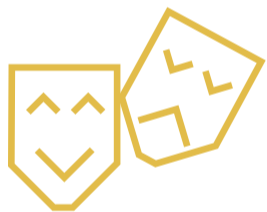
SAMEDI 11/12 de 16h à 23h

DIMANCHE 12/12 de 15h à 21h

« Le Cloître en fête »

Chalets gourmands, animations musicales, visite du Père Noël avec les services clubs, les associations et les clubs sportifs.

Rue du Collège 31 à Visé



Beau succès pour la pièce de Théâtre « Lettre à Élise » des Baladins du miroir

Le 12 novembre dernier, la salle des Tréteaux a accueilli la compagnie « Les baladins du miroir » pour la représentation de la pièce « Lettre à Elise ».

Ce spectacle propose un moment émouvant en racontant un drame familial à travers la correspondance d'un couple Jean et Élise séparé par la Grande guerre. Le spectateur suit les moments tristes mais aussi les petites joies quotidiennes ou les événements heureux qui ponctuent la vie de ce couple durant cette période tragique. Loin des grands faits historiques, la pièce nous fait entrer dans le quotidien des petites gens qui ont vécu cette guerre.

Avec une mise en scène soignée cette pièce a conquis les visétois car ne l'oublions pas, Visé fait partie des premières villes martyres de la guerre 14-18.



Piccola TOSCA

Par Philippe Bonhomme



Salle des Tréteaux, mercredi 22 décembre 2021 à 15h*

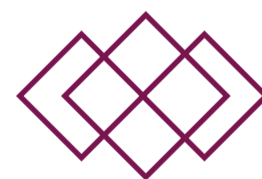
Philippe Bonhomme est un spécialiste de la réécriture de grands opéras.

Il propose au jeune public de 5 à 12 ans d'entrer dans l'univers du bel canto sous la forme de contes d'environ quarante minutes. Le conte permet de comprendre l'histoire et sert d'introduction à l'opéra. Dans une mise en scène « seul en scène », Philippe Bonhomme propose un spectacle où il adopte un ton humoristique, sans éluder les parties plus dramatiques, et raconte la trame de l'histoire en mettant en avant les airs les plus populaires.

Entrer dans l'univers de Tosca de Puccini avec ses personnages et ses airs connus et voyager musicalement au pays du chant lyrique.

Infos-billetterie : 04 374 85 50 – www.les-treteaux.be

**Les mesures covid en vigueur à la date de l'événement seront d'application*



Octobre 2021, début des travaux au tennis club de VISE !

Pour rappel, le tennis club de VISE possède 10 terrains de tennis extérieurs, 3 intérieurs, un club house hiver, le club comprend 500 membres.

Les infrastructures sont anciennes (1981), petites, en mauvais état et le club house utilisé pour la saison d'été a été victime d'un incendie il y a quelques années (chalet).

Vu l'ampleur des dégâts, celui-ci ne peut être remis en état et a été démoli pour des raisons de sécurité !

Depuis 3 saisons, le club fonctionne avec des structures temporaires coûteuses pour la saison d'été (chapiteau, roulotte, terrasse en palettes, ...) !

Afin de rationaliser l'utilisation et optimiser les coûts de fonctionnement, la rénovation s'imposait !

- Une infrastructure unique (simplification de gestion).
- Adaptation de toute la nouvelle infrastructure au PMR.
- Le remplacement du revêtement des 3 terrains intérieurs
- L'amélioration de la performance énergétique et durable de l'infrastructure

Dossier mené en collaboration avec l'asbl tennis de Visé, le bureau visétois DVH Architecture, l'entreprise de construction visétoise Thomassen, la Ville de Visé et son Echevinat des Sports et la Région Wallonne par le biais d'une subvention importante des travaux.



La prime communale pour les langes lavables

A partir du 1^{er} janvier 2022, les langes jetables ne pourront plus être mis dans les sacs biocompostables. Il a en effet été constaté que ces langes, que l'on met le plus souvent aux nourrissons, ne se compostent pas car ils contiennent trop de plastique. Les langes devront donc être mis dans la poubelle ordinaire.

Pour aider les familles à réduire le poids de leurs déchets, la Ville de Visé, comme d'autres communes, a voté une prime pour l'achat de langes lavables. Ce sont donc des langes qui ne se jettent pas à la première utilisation et qui peuvent être lavés pour à nouveau servir.

La prime s'élève à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 200€. L'enfant concerné doit avoir maximum 3 ans mais la prime peut être demandée 3 mois avant la naissance.

Le formulaire de demande est disponible au service de l'environnement. Tél. 04 374 84 93.



Opération « Place aux enfants »

Le samedi 16 octobre, l'Echevinat de la Jeunesse de la Ville de Visé organisait l'opération « Place aux enfants » dans le village de Lanaye.

Quatre ateliers différents ont été proposés aux 49 participants.

- Le premier atelier était la visite du potager des Z'amis de Zoé où les enfants ont pu découvrir, notamment, la préparation de boules de nourriture pour les oiseaux, la plantation de basilic dans un petit pot qu'ils ont pu reprendre à la maison, la découverte de la mare, l'observation des ruches, l'alimentation des différents animaux, les différentes plantations et la dégustation de boissons « maison ».
- Le deuxième atelier consistait en la visite de la Montagne Saint-Pierre avec Monsieur Gathoye qui a expliqué le monde des chauves-souris.
- Le troisième atelier était la visite du musée de la Montagne Saint-Pierre avec Madame Mathilde.
- Et le dernier atelier consistait en la découverte de plusieurs sports nouveaux avec Stive, moniteur de « Sportifun ».



En résumé, une superbe journée, grâce à une météo très agréable et aux riches découvertes, pour le plus grand plaisir des enfants et des encadrants.

Un grand merci aux partenaires, encadrants, bénévoles et organisateurs grâce à qui cette après-midi fut une belle réussite.



Les poubelles publiques

Biens utiles à tous, vous les voyez un peu partout sur l'entité visétoise. Elles vous servent quand vous vous promenez et que vous avez un déchet à éliminer. Elles sont parfois mal utilisées par des riverains qui en profitent pour y déposer leurs immondices.

L'entité visétoise dispose de 340 poubelles publiques de couleur bordeaux généralement disposées à proximité immédiate des voiries. À ce chiffre imposant, il faut ajouter les poubelles qui se trouvent dans les plaines de jeux ou de sport, les parcs publics, les cimetières ...

Leurs emplacements ont été étudiés afin de répondre à un besoin précis à des endroits précis.

Toutes ces poubelles réclament une vidange régulière et des tournées sont organisées par la commune, en ce compris le dimanche aux endroits fort fréquentés. Chaque semaine, il n'y a pas moins de 1.300 vidanges pour évacuer les déchets.

Ces poubelles sont destinées à recueillir les déchets sporadiques des passants. En aucun cas elles ne peuvent recevoir les déchets ménagers privés.

En cas d'abus, comme lorsque que quelqu'un évacue son petit sac de déchets, il est prévu une redevance civile de 50€ doublée d'une amende administrative qui peut s'élever à 250€.

La propreté publique est l'affaire de tous, mais elle coûte cher à la collectivité.



Présentation des voyages 2022 par l'a.s.b.l. Voyages et Loisirs

L'asbl Voyages et Loisirs de Visé organise la présentation de son programme 2022 à la salle des Tréteaux le mardi 7 décembre à 15h*.

Vous pourrez découvrir les différentes destinations dont les Pouilles en Italie, Morzine terroir d'Annecy en France et une croisière à travers l'Egypte et la Jordanie.

*Les mesures covid en vigueur à la date de l'événement seront d'application.



Repas de fin d'année pour les seniors

Le repas traditionnel de fin d'année des aînés se déroulera le jeudi 16 décembre à partir de 12h à l'Institut Saint-Joseph rue de la Croix-Rouge, 12 à Visé.

Réservation par téléphone au 04 374 85 70.



Atelier zéro déchet

Le dimanche 28 novembre de 9h à 12h

Plaisir d'offrir : Cadeaux et emballages zéro déchet
Notre prochain atelier « zéro déchet » aura pour thème : accessoires récup', petits plaisirs gustatifs, produits naturels, petits cadeaux ...

Réalisons des cadeaux qui prennent soin de nous et de la planète

Lieu : Rue de Mons, 11 à 4600 VISE

Réservation obligatoire par téléphone auprès du Service Environnement : 04 374 84 93

Places limitées !

Respect des mesures Covid en vigueur au moment de l'événement.



Saint-Nicolas à Visé *

Le samedi 27 novembre de 14h à 15h30, Saint-Nicolas fera son entrée à Visé en calèche et déambulera dans les rues commerçantes. Il s'installera ensuite à partir de 15h30 dans la salle des Anciens Arquebusiers, rue Haute n°11, pour accueillir les enfants et leur offrir des friandises.

*Les mesures covid en vigueur à la date de l'événement seront d'application.



Une commune, c'est quoi ? La fusion des communes

La France compte encore 34.836 communes pour une population de 67 millions d'habitants. Le Japon, avec une population de 125 millions d'habitants n'en a qu'un peu plus de 1700. On voit donc que la taille, en habitants, des communes peut varier énormément.

En Belgique, avant la fusion des communes au 1^{er} janvier 1977, il y avait 2.359 communes. Par cette loi obligatoire de 1976, le nombre de communes a été drastiquement réduit à 596 communes, en agglomérant plusieurs anciennes communes en une seule, plus grosse et donc dotée de meilleurs moyens. Tel est en effet le but de tout processus de fusion : rationaliser les moyens en personnel et en matériel.

Au 1^{er} janvier 1977 donc, la Ville de Visé a été constituée des anciennes communes de Cheratte, Argenteau, Richelle, Visé, Lixhe et Lanaye. C'est toujours le cas maintenant.

La Flandre a entamé un processus de fusion volontaire. Deux communes limitrophes peuvent fusionner et la nouvelle entité reçoit des moyens financiers en provenance de la région. Et ça fonctionne puisque ces dernières années, 8 communes flamandes ont disparu, ce qui porte le nombre total de communes en Belgique à 581. La Wallonie a aussi son outil décretaal pour permettre la fusion volontaire de communes limitrophes, mais le mécanisme ne séduit pas et aucun processus n'est actuellement en cours. Par analogie, les communes néerlandaises fusionnent également volontairement et notre commune voisine de Eijsden a récemment fusionné avec celle de Margraten.

Pour conclure avec les chiffres, voici ceux de notre Wallonie : dans notre région, nous comptons encore 262 communes, avec une population moyenne de 13.869 habitants et une superficie moyenne de 64,3 km². Les villes de Liège et Charleroi font monter la moyenne en habitants et la commune médiane est celle de Jalhay avec 8.585 habitants. La plus petite commune est celle de Daverdisse, avec 1.581 habitants. En France, la plus petite commune compte 1 habitant, Rochefourchat dans la Drôme !

La Ville de Visé compte 18.000 habitants et a une superficie de 28 km².